

Publication effectuée en application de l'article R 142-3
du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION ou SUBSTITUTION, tous les Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe :

- qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins ;
- tout ou partie de ces parcelles sont enclavées

CASTIFAO et CASTIFAO : 7 ha 43 a 73 ca

- **CASTIFAO : 1 ha 52 a 78 ca** : Lieudit Caliproprio: Section I n° 70 – Lieudit Santo vecchio: Section E n° 321-326

Nature : Maquis, prairie et friches

Classification dans un document d'urbanisme : hors périmètre de la carte communale

- **CASTIFAO : 5 ha 90 a 95 ca** : Biadelle: H-13 - Taula: H-101

Nature : Maquis

Classification dans un document d'urbanisme : hors périmètre de la carte communale

PANCHERACCIA : 2 ha 65 a 91 ca : Lieudit Finucello: Section C-641

Nature :

Bâtis : Maison d'habitation R+1 de type 5 d'une superficie de 132 m²

Hangar agricole d'une superficie d'environ 200 m²

Classification dans un document d'urbanisme : RNU (Règlement National d'Urbanisme)

Conditions particulières : Présence d'une servitude de passage carrossable au profit de la parcelle cadastrée Section C n° 42 sise Commune de PANCHERACCIA.

PATRIMONIO : 3 ha 44 a 48 ca : Lieudit Aja alle valle: Section B n° 858-861 – Lieudit Campo viettolo: Section A n° 735 – Lieudit Mulino sutano: Section B n° 77 – Lieudit Orzali: Section A n° 61 – Lieudit Scarpione: Section C n° 213 – Lieudit Suali: Section C n° 313

Nature : Bois, maquis et affleurement rocheux

Classification dans un document d'urbanisme : RNU (Règlement National d'Urbanisme)

INAO : AOP : Patrimonio, Muscat du Cap Corse

ROGLIANO : 80 a 96 ca : Lieudit Terre rosse: Section E n° 69

Nature : Terre, maquis et affleurement rocheux

Classification dans un document d'urbanisme : RNU (Règlement National d'Urbanisme)

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail au Siège social : direction@safer-corse.com.

Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **04/08/2023**.

Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **24/08/2023** auprès de la Safer Corse.

Concernant la période du 14 août au 18 Août 2023, les Bureaux de la Safer Corse seront fermés, vous pourrez néanmoins nous faire parvenir les demandes de fiche de candidature à l'adresse mail ci-dessous mentionnée.

Coordonnées :

Adresse Haute-Corse : Route du Stade – Lieudit Petraolo – 20215 VESCOVATO

Contact Téléphonique : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : direction@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du **03/08/2023**, l'heure 00H01 : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.